

Comeau) et de Cape Breton—Highlands—Canso (M. O'Neil), à savoir que le gouvernement canadien aurait vendu la région canadienne de l'Atlantique. Nous, députés de la région de l'Atlantique, avons appuyé le secteur régional des pêches, et nos collègues de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick ont appuyé le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans l'acquisition d'un chalutier-usine et dans d'autres initiatives visant à stimuler les pêches de l'Atlantique au profit en particulier de la Nouvelle-Écosse. Nous ne pouvons que mépriser au plus haut point les propos du dirigeant d'une société privée qui a profité des ressources du gouvernement du Canada et de sa population lorsqu'il crie à la trahison des pêcheries de la côte est. Une telle prise de position est intolérable.

Si M. Cummings souhaite se faire élire à la Chambre des communes par la population de la Nouvelle-Écosse pour faire valoir les opinions de la région de l'Atlantique, qu'il le fasse. Cependant, s'il s'avise de dire que nous trahissons la région de l'Atlantique, il devra en subir les conséquences. Je puis dire à M. Cummings que lorsqu'il viendra à Ottawa demander de l'aide pour sa société, nous évaluerons sa demande strictement en fonction des intérêts des habitants de la Nouvelle-Écosse, des employés de la société et des travailleurs des pêches de l'Atlantique. Nous n'allons pas accepter ce genre de propos insensés de la part d'un dirigeant d'entreprise qui bafoue les intérêts de la région de l'Atlantique et de ses habitants pour accroître les bénéfices de sa société. Notre rôle est de protéger la région de l'Atlantique et nous allons le faire dans l'intérêt général, mais nous allons surtout la protéger contre les Gordon Cummings de ce monde.

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, si mon éminent collègue de la grande ville de Montréal ne veut pas participer . . .

M. Prud'homme: Ce n'est pas ce que j'ai dit, mais continuez, je vais écouter.

M. Forrestall: Je tenais simplement à remercier le personnel de l'effort qu'il a fourni. Je veux également exprimer ma satisfaction d'avoir pu débattre cette motion ce soir. Mes collègues néo-démocrates et libéraux ont sans doute appris une leçon essentielle à propos de notre éminent premier ministre (M. Mulroney), qui s'était engagé à réformer le Parlement et à donner aux députés de l'arrière-ban la chance de s'exprimer. Ainsi, nous venons de tenir un débat libre et ouvert qui aura sans doute été très enrichissant.

Je félicite la Chambre pour la qualité de ce débat et je rends hommage à ceux qui y ont pris part, pour leur sensibilité et le vif intérêt qu'ils portent à la question à l'étude. Par-dessus tout, je remercie les membres du personnel qui ont fait preuve de beaucoup de patience au cours des six heures ou presque qu'a duré ce débat.

Article 29 du Règlement

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le Président, à l'instar de mon collègue qui vient de parler, je remercie l'ensemble du personnel ainsi que vous-même, qui avez été très patient.

[Français]

Mais ce qui me porte à participer au débat, tout d'abord c'est que j'aimerais faire quelques commentaires sur quelques-uns des discours qui nous ont été présentés ce soir.

• (0150)

[Traduction]

Je dois dire, moi qui suis ici depuis 20 heures avec d'autres députés qui sont encore à la Chambre, qu'il a été très instructif pour un député de milieu urbain de se familiariser avec ce très grave problème. Je ne veux pas faire de plaisanteries, mais je dois admettre avoir été impressionné par le discours du dernier orateur, le député d'Halifax-Ouest, que j'ai écouté à la télévision dans le hall. Je suis désolé que nous n'ayons pas été plus nombreux à la Chambre, car la question est de première importance. Nous avons tous beaucoup à retirer de ce débat.

M. Forrestall: Vous avez été le seul libéral présent à la Chambre pendant quatre heures.

M. Prud'homme: Si mon collègue veut . . .

M. Forrestall: Quatre heures durant, vous avez été le seul député libéral présent à la Chambre.

[Français]

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je le répète, si l'honorable député veut être désagréable comme cela semble être son habitude, il sait très bien que je le serai encore beaucoup plus que lui . . .

[Traduction]

Beaucoup plus que lui, je puis le garantir. J'ai des observations à faire maintenant, et je ne crois pas qu'il devrait se montrer désagréable. J'ai été courtois envers tous les députés ce soir. J'ai écouté parce que je m'intéressais à la question. Il ne peut me reprocher cet intérêt pour un problème si grave. J'ai été présent . . .

M. Forrestall: Vous avez été absent.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, je voudrais que le député quitte les lieux ou adopte un comportement plus acceptable comme celui qu'il a toujours.

M. Forrestall: Je vais revenir à la charge et contester votre point de vue par un rappel au Règlement.

M. Prud'homme: Je suis à la Chambre des communes . . .

M. Forrestall: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Mon éminent collègue n'était pas là pour écouter les commentaires des députés. Il n'était pas à la Chambre. Il n'y a pas eu de député libéral à la Chambre depuis trois ou quatre heures.